

Auteurs RADIO

VOUS AVEZ ÉCRIT UNE FICTION RADIOPHONIQUE,
VOTRE ŒUVRE EST DIFFUSÉE SUR UNE RADIO PUBLIQUE OU PRIVÉE,
VOUS DEVEZ MEMBRE DE LA SACD.
LA SACD EST À VOTRE SERVICE POUR VOUS PROTÉGER ET GÉRER VOS DROITS.

→ Le dépôt

Votre œuvre peut être déposée à la SACD. Le dépôt est une mesure de précaution qui permet de proposer à l'appréciation des tribunaux un commencement de preuve de l'antériorité du texte et de l'identité de son auteur.

→ L'adhésion

Dès lors que votre œuvre va être diffusée sur une chaîne publique ou une radio privée ou associative, votre adhésion est nécessaire pour la perception de vos droits.

→ La déclaration

Chacune de vos œuvres doit faire l'objet d'une déclaration afin de permettre la perception et la répartition de vos droits. Le bulletin de déclaration, fiche d'identité de l'œuvre, définit contractuellement le partage entre les co-auteurs.

Il doit être établi avant la diffusion et être accompagné du contrat de cession de droit d'auteur.

→ La rémunération

À Radio France : l'auteur reçoit une lettre-contrat assortie d'une prime d'inédit (de commande ou d'achat d'œuvre originale. Ou encore d'adaptation d'œuvre inédite). Cette prime transite par la SACD qui contacte l'auteur pour les modalités de versement.

Sur le site de la SACD, à la rubrique Auteurs, vous trouverez toutes les informations relatives aux questions que vous vous posez ainsi que les documents à télécharger.

La rémunération pour copie privée

La loi du 3 juillet 1985 a instauré une rémunération, au bénéfice des auteurs artistes-interprètes et des producteurs, pour les œuvres reproduites par les particuliers sur des supports sonores ou vidéos, pour leur usage privé.

La SACD assure la répartition de la part revenant aux auteurs d'œuvres audiovisuelles : court ou long métrage, téléfilm, série TV, feuilleton, œuvre d'animation, fiction radiophonique, sketch...

Des valeurs minutaires sont établies selon le diffuseur. Le partage des droits entre les co-auteurs des œuvres radiophoniques s'effectue de gré à gré entre les co-auteurs.

→ La répartition

L'auteur perçoit des droits sur son œuvre après diffusion.

Les droits sont répartis en fonction de la valeur minutaire, de la durée et de la catégorie de l'œuvre.

Les droits sont répartis aux auteurs selon un calendrier de répartition basé sur la date de diffusion. Ils sont versés par virement bancaire sur le compte de l'auteur, sous réserve que la SACD dispose du bulletin de déclaration et de tout élément lui permettant d'effectuer le versement.

Plus d'informations - Pôle Auteurs – Utilisateurs

9, rue Ballu - 75009 Paris / tél. 01 40 23 44 55 / poleauteurs@sacd.fr

www.sacd.fr

RADIOS PUBLIQUES

FRANCE CULTURE : 93.5

Portail de fictions de France Culture (et téléchargement) : <http://www.franceculture.com/podcasts/> puis cliquez à

Création Radiophonique

Conseiller de programme pour la fiction : **Blandine Masson**

« **Micro Fiction** »

Création d'un feuilleton quotidien de 6 mn, diffusé à 11h50 dans l'émission « **Questions d'époque** »

« **Le feuilleton** », du lundi au vendredi de 20h30 à 20h55

Adaptation d'œuvres du patrimoine classique et contemporain ou textes inédits commandés à des auteurs

« **Drôles de drames** », 60 mn, samedi de 20h à 21h

Fictions pour émouvoir, divertir, intriguer ...

« **Perspectives contemporaines** », 60 mn, samedi de 23h à minuit

Repérage et mise en ondes des écritures d'aujourd'hui

« **Théâtre et Cie** », 120 mn, dimanche de 20h à 22h

Les grands textes du patrimoine classique et moderne. Cycles

« **Créations pour la jeunesse** »

Projets ambitieux diffusés dans des tranches différentes selon leur spécificité

Contact : **Laurence Courtois, responsable du bureau de lecture de France Culture**

laurence.courtois@radiofrance.com

L'Atelier de création radiophonique (ACR), dimanche de 23h à minuit

Confrontation des pratiques artistiques à la création radiophonique

Contacts : **Franck Smith et Philippe Langlois, atelierdecreationradiophonique@radiofrance.com**

FRANCE INTER : 87.8

Portail de fictions de France Inter (et téléchargement) www.radiofrance.com

« **Nuit noire - Nuit blanche** », nuit du vendredi au samedi à 2h du matin

Fictions de 20 mn chacune

Nuit noire : récit à suspense, pour 4 ou 5 comédiens

Nuit blanche : comédie contemporaine en séquences, pour 4 ou 5 comédiens

« **Au fil de l'Histoire** », dimanche de 15h04 à 15h35

Fictions historiques

Contact : **Patrick Liegibel, producteur**

France Inter, 116 avenue du Président Kennedy, 75220 Paris Cedex 16

RADIOS ASSOCIATIVES

(parmi un grand nombre concernées par la fiction)

RADIO GRENOUILLE :	www.grenouille888.org	88.8 FM (Marseille)
ALTERNANTES :	www.alternantesfm.net	98.1 FM (Nantes)
JET FM :	www.jetfm.asso.fr	91.2 FM (Nantes)
AGORA FM :	www.agorafm.fr	94 MHz (Grasse)

WEB RADIOS

www.arteradio.com

www.ousopo.org (festival Longueur d'Ondes)

www.silenceradio.org (Belgique)

www.transradio.org (Phonurgia)

www.mcfradio.com

(fiction et documentaire)

FESTIVALS

Les Radiophonies, Paris

Le festival de l'art et du théâtre radiophonique

à la Maison de la Poésie, www.maisondelapoesieparis.com

Les Radiophonies, association, www.lesradiophonies.fr

Longueurs d'Ondes, Brest, www.longueur-ondes.fr

Le festival de la radio et de l'écoute